

République Française  
Département de l'Aisne  
Arrondissement de Soissons

**COMMUNE DE BRAINE**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022**

Date de la convocation : 13 octobre 2022

Date d'affichage : 18 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François RAMPELBERG, Maire.

Présents : François RAMPELBERG, Nathalie MUSSOT, Odile VANDENBROUK, Patrick PETITJEAN, Marie-Claude LAINÉ, Marie-Christine BROT, Nicole GUIDET, Sylvie GRÜN, Denis SARAZIN, Hervé ONYSZKO, Alain LEMAITRE, Jacky IGNATE, Florian RAYAUME.

Absentes excusées : Céline NAUDIN, Marie-Thérèse GIRARD.

Représentés : Jean PONS par Odile VANDENBROUK, Gérard LAINÉ par Marie-Claude LAINÉ, Stéphane WEBER par Marie-Christine BROT, Martine TORLET par Nicole GUIDET.

-----  
Secrétaire : Monsieur Florian RAYAUME a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

-----  
Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

-----  
**APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2022**

Le procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2022 a été arrêté à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

- 1 – ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023 – GESTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS
- 2 – ACQUISITION DE L'IMMEUBLE CADASTRÉ D2275 – 43 PLACE CHARLES DE GAULLE
- 3 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EMBALLAGES DE GAZ – AIR LIQUIDE
- 4 – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR 2022 AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE (CCVA) POUR APPEL A PROJETS ENFANCE-JEUNESSE (2019-2022)
- 5 – ETUDE DE CONCERTATION PUBLIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION HAUTS-DE-FRANCE AU TITRE DU DISPOSITIF « PETITES VILLES DE DEMAIN »
- 6 – MODIFICATIONS DES MONTANTS ANNUELS INDIVIDUELS (ANNEXE 1) DU RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
- 7 - TABLEAU DES EFFECTIFS
- 8 – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES A L'ÉGLISE SAINT-YVED – DEMANDE DE SUBVENTION : DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)
- 9 – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES A L'ÉGLISE SAINT-YVED – DEMANDE DE SUBVENTION : « AISNE PARTENARIAT INVESTISSEMENT »
- 10 – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-YVED – PHASE 2 – DEMANDE DE SUBVENTION : DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)
- 11 – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-YVED – PHASE 2 – DEMANDE DE SUBVENTION : « AISNE PARTENARIAT INVESTISSEMENT »
- 12 - ACHAT DES PARCELLES D964 – D971 ET D972
- 13 - DECISIONS
- 14 - QUESTIONS DIVERSES

### **DELIBERATION N°71-2022 – ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023 – GESTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°72-2022 – ACQUISITION DE L’IMMEUBLE CADASTRÉ D2275 – 43 PLACE CHARLES DE GAULLE**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°73-2022 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D’EMBALLAGES DE GAZ – AIR LIQUIDE**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°74/2022 – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR 2022 AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L’AISNE (CCVA) POUR APPEL A PROJETS ENFANCE-JEUNESSE (2019-2022)**

Le Maire laisse la parole à Monsieur Florian RAYAUME qui présente la délibération.

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°75-2022 – ETUDE DE CONCERTATION PUBLIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION HAUTS-DE-FRANCE AU TITRE DU DISPOSITIF « PETITES VILLES DE DEMAIN »**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°76-2022 – MODIFICATIONS DES MONTANTS ANNUELS INDIVIDUELS (ANNEXE 1) DU RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)**

Le Maire laisse la parole à Madame Clarisse HEYER qui présente la délibération.

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°77-2022 - TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Maire laisse la parole à Madame Clarisse HEYER qui présente la délibération.

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°78-2022 – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES A L'ÉGLISE SAINT-YVED – DEMANDE DE SUBVENTION : DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°79-2022 – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES A L'ÉGLISE SAINT-YVED – DEMANDE DE SUBVENTION : « AISNE PARTENARIAT INVESTISSEMENT »**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°80-2022 – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-YVED – PHASE 2 – DEMANDE DE SUBVENTION : DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°81-2022 – MISSION DE MAITRISE D’ŒUVRE RELATIVE A LA RESTAURATION DE L’EGLISE SAINT-YVED – PHASE 2 – DEMANDE DE SUBVENTION : « AISNE PARTENARIAT INVESTISSEMENT »**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DELIBERATION N°82-2022 - ACHAT DES PARCELLES D964 – D971 ET D972**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	17	17	0	0	0

**DECISIONS**

Monsieur le Maire expose à l’assemblée ce qui suit :

Vu l’article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal de BRAINE en date du 2 juin 2020,

Considérant l’obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

**Décision n° 2022/11 en date du 30 septembre 2022**

Signature du devis DV3257 en date du 28 septembre 2022, avec la Société MAISON DU CHAUFFAGE (Aisne), pour un montant de 6 334,10 euros concernant le remplacement de la chaudière dans un bâtiment scolaire.

**Décision n° 2022/12 en date du 30 septembre 2022**

Signature du devis DV3260 en date du 28 septembre 2022, avec la Société MAISON DU CHAUFFAGE (Aisne), pour un montant de 14 201,50 euros concernant le remplacement de la chaudière à la cantine scolaire de la Saulx-Judrée.

## QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe l'Assemblée que le devis établi par le titulaire du marché « Mobilier urbain » pour installer un banc supplémentaire sur la Place Charles de Gaulle (près de la maison de retraite « Bon Repos ») est trop onéreux, de ce fait il ne sera pas retenu.

Le Maire indique à l'Assemblée que le groupe de travail du plan « ENERGIES » a reçu le mercredi 19 octobre 2022 un bureau d'études qui se prénomme « ENERCOOP ». Après discussion avec ce bureau d'études, celui-ci va proposer à la Commune de BRAINE un devis pour une étude d'opportunité concernant les principaux sites de la Commune afin d'installer des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux, ce qui pourra permettre à la Commune de produire, consommer et distribuer éventuellement de l'énergie.

Une fois l'étude d'opportunité finalisée, la Commune aura la possibilité d'obtenir un devis pour une étude de faisabilité photovoltaïque en autoconsommation collective. De plus, le Maire informe l'Assemblée que le devis à zéro euro vient d'être validé pour obtenir les robinets thermostatiques.

Monsieur Florian RAYAUME demande au Maire s'il est possible de fixer la sortie « Théâtre » prévue en Janvier à 30 euros, ce qui lui permettrait en qualité de Régisseur de ne pas rendre de la monnaie car un fonds de caisse n'est pas prévu dans l'arrêté de régie.

Le Maire lui répond que le transport a toujours été à la charge de la Commune et le restera. De ce fait, le prix de la place pour la sortie « Théâtre » prévue en Janvier est maintenu à 27 euros.

Monsieur Florian RAYAUME souhaite connaître les conditions d'attribution des coupes de bois, car selon lui des locataires en logements sociaux, non pourvus de cheminée, bénéficient d'un contrat pour couper du bois. Il demande si ces personnes font usage de ce bois pour leur propre compte ou pour d'autres personnes.

Monsieur Denis SARAZIN répond que les coupes de bois sont réservées uniquement aux brainois et qu'il n'y a aucun moyen pour contrôler la suite de la coupe.

De plus, Monsieur Florian RAYAUME demande des précisions sur les futurs contrats, il souhaite savoir si une personne titulaire d'une coupe de bois qui n'a pas terminé celle-ci peut bénéficier d'une seconde coupe.

Monsieur Denis SARAZIN répond qu'il faut obligatoirement avoir terminé la première coupe de bois avant de pouvoir en obtenir une seconde.

Monsieur Jacky IGNATE lit le message qui a été transmis par Monsieur Jean PONS, absent à ce conseil municipal : « *il remercie les services techniques de la Ville pour l'entretien du cimetière communal en son nom et celui d'une citoyenne qui a également transmis un mail de remerciements en Mairie pour l'entretien du cimetière* ».

-----  
La séance est levée à 20H25.

Le Secrétaire de Séance,



Florian RAYAUME

Le Maire,



François RAMPENBERG